

Icra, Akassa, Fmca... un peu d'histoire

L'idée de la création d'ICRA est née dans une contrée lointaine, au nord de l'Inde, classée zone interdite par le gouvernement indien en lutte contre une guérilla autochtone qui revendique son autonomie depuis la fin de l'empire anglais. Ghandi était prêt à la leur accorder, mais son assassinat marqua la fin des espérances nagas. Ce peuple, fascinant de beauté, ressemble à s'y méprendre à certains peuples amérindiens. Patrick Bernard, ethnographe, y rencontre, au milieu des années 1980,

communautés autochtones qui demandent le droit de vivre leur différence dans la dignité, le respect de leurs organisations sociales et de leurs systèmes symboliques, la fin de l'invasion de leur territoire par des colons et de l'exploitation sauvage des ressources de leurs territoires avec lesquels ils vivent en harmonie depuis la nuit des temps.

Ces actions sont réalisées grâce à un réseau de correspondants autochtones, représentants de peuples indigènes du



Légende :

Réfugiés Karen en
Thaïlande,
Peinture de Maung
Maung Tinn

Visier Sanyu : "Mon ami Visier est ethnologue naga. C'est probablement le seul ethnologue autochtone qui ait jamais travaillé sur la question naga. C'est grâce à lui que j'ai pu pénétrer dans ces zones interdites. Un jour que nous discutons, il m'a fait la réflexion suivante : les associations qui défendent nos droits envoient leurs ethnologues pour enquêter, mais quand on se trouve dans des zones interdites, l'information ne passe plus. Ce qu'il faudrait, c'est créer une commission d'enquête permanente où les informateurs seraient les autochtones eux-mêmes". ICRA était née...

Au départ association de défense des droits des peuples autochtones, ICRA organise des campagnes de sensibilisation et de pression à l'encontre de gouvernements ou de firmes transnationales ne respectant pas les droits individuels et collectifs de com-

monde entier, qui constituent les informateurs et les témoins privilégiés de l'association, sans oublier les bénévoles en Europe qui organisent ces campagnes de pression et de sensibilisation et les voyageurs au long cours qui se rendent régulièrement auprès de certaines communautés.

Après quelques années, au début des années 90, certains correspondants autochtones nous ont demandé de les aider dans les domaines alimentaires, éducatifs, sanitaires et culturels : en effet, difficile de défendre ses droits politiques lorsque la communauté est touchée par une dépendance voire une crise alimentaire ou lorsqu'un processus d'acculturation déstabilise la structure communautaire. Par ailleurs, certains programmes qui avaient été mis en place dans l'urgence, notamment chez les Touaregs au Nord-Mali, se trouvaient retardés du fait d'être réali-



©ICRA International

Elevage de volailles dans les camps de réfugiés Karenni, programme Akassa, 1994

sés sous la bannière ICRA, organisation de défense des droits de l'homme, très critique des actions du gouvernement malien de l'époque.

Ainsi, face à cette situation, il fut décidé en 1993, par les responsables d'ICRA et nos principaux représentants autochtones, de créer deux départements, dotés d'un statut d'association loi 1901 propre mais affiliés par une chartre et par un règlement intérieur à ICRA.

- **Akassa** (*le renouveau en langue tamachèque*) : mise en place, avec les populations autochtones et uniquement sur leur proposition, des programmes d'aide à l'autosuffisance alimentaire, éducative, médicale et sanitaire.

Ces programmes, gérés par les populations, visent à une plus grande autonomie des communautés afin qu'elles puissent conserver leur mode de vie originel et évoluer à leur propre rythme.

Les premiers programmes Akassa ont vu le jour fin 1993 au Mali chez les éleveurs Touareg, au Ladakh parmi les populations de réfugiés tibétains et en Thaïlande sur la frontière birmane au sein des camps de réfugiés Karen et Karenni.

- **FMCA** (*Fonds mondial pour la sauvegarde des cultures autochtones*) : soutenir les initiatives des communautés autochtones pour le recensement, la sauvegarde et la promotion des mémoires et des cultures autochtones afin d'encourager la transmission de leurs patrimoines culturels, de leurs langues

et de leurs traditions orales.

Ces programmes doivent également constituer un pôle d'échange pour la connaissance et la sauvegarde du patrimoine culturel de l'humanité et contribuer au renouveau du dialogue des civilisations. Le premier programme FMCA a vu le jour au Viêt Nam avec la mise en place de classes de langue vernaculaire pour jeunes et adultes chez les Edé des hauts plateaux ainsi que le travail de plusieurs membres de ces tribus chargés du recueil et de la retranscription de la littérature orale, contes, légendes, mythes, etc.

A travers cette départementalisation, ICRA invente un humanisme à trois têtes qui rend à l'homme toutes les dimensions de son être : *le droit à l'identité passant inévitablement par le respect de la vie et celui de la culture, ce dernier essentiel à la survie de la pensée autochtone. Il est en effet de ces morts culturelles aussi irrémédiables que l'anéantissement physique.*

Par ailleurs la création de ces départements permet de mieux cerner les objectifs et de les inscrire dans un cadre spécifique qui permet à chacun de donner le meilleur de lui-même et surtout d'éviter toute ambiguïté et tout amalgame dans nos relations avec les gouvernements et les institutions internationales.

L'objectif premier est toujours de rester à l'écoute des communautés, que ce soit dans le domaine des droits humains que dans ceux de la culture ou des modes de vie mais également de tout mettre en œuvre avec les communautés pour que ces dernières n'aient pas à recourir à l'aide humanitaire d'urgence trop souvent synonyme de dépendance et de solutions inadaptées à long terme.

En 15 ans, de nombreux programmes de terrain Akassa et Fmca ont été mis en place en Afrique, en Asie et en Amérique latine, au sein de diverses communautés autochtones, sédentaires, nomades ou réfugiées, toujours à la demande et gérés par les communautés elles-mêmes. Ces programmes, bien que modestes du point de vue des sommes engagées, ont permis à des communautés de conserver une autonomie revendiquée et dans une certaine mesure leur mode de vie et leur culture ancestrale, dont la langue originelle est le principal vecteur.

Certains anciens programmes sont aujourd'hui terminés, autosuffisants (voir encart pages 14 et 15), d'autres se poursuivent aujourd'hui et se développent, d'autres encore ont vu le jour depuis peu.

Nous avons décidé, en ce début d'année, de vous les présenter en détail (contexte, objectif, responsable, réalisations, etc.)

Ces programmes sont financés en grande partie par des parrains qui, par virement mensuel automatique, permettent, à chaque fois que faire se peut, de pérenniser ces programmes.

Patrick Bernard
Hervé Valentin

Parrainage

Si vous aussi vous souhaitez soutenir nos actions, vous trouverez joint à ce journal un formulaire de parrainage à remplir.